

L'ESSENTIEL 2024

DE LA FONDATION FOCH

Le mot du Président

Chers amis de la Fondation,

Fidèles aux valeurs de confiance et de transparence qui inspirent notre Fondation, nous souhaitons que ce rapport vous rende compte de l'essentiel de notre activité et de ses résultats pour l'année 2024.

Cette année encore, grâce à la générosité et à la confiance de ceux qui nous soutiennent, les événements organisés et les projets proposés, ont porté leurs fruits. Comme chaque année, la Fondation a alloué totalité de la collecte, sans aucune déduction pour ses besoins propres, aux projets de l'hôpital. Ce rapport met en exergue les réalisations concrètes rendues possibles grâce à ce soutien.

Au travers des travaux de recherche et des investissements de pointe, grâce à ses efforts d'adaptation, dans une conjoncture hospitalière délicate, l'Hôpital accroît et améliore constamment sa qualité d'accueil et de soins, témoignant de son dynamisme et de la culture d'excellence qui font sa réputation. Avec les moyens qui lui sont confiés, la Fondation l'y aide, autant qu'elle le peut.

C'est grâce aux donateurs, testateurs et mécènes, que nous pouvons poursuivre ce soutien. Et leur accompagnement est un puissant encouragement pour tous, administrateurs, membres du Comité de soutien, médecins, soignants, salariés et dirigeants de l'hôpital et de la Fondation.

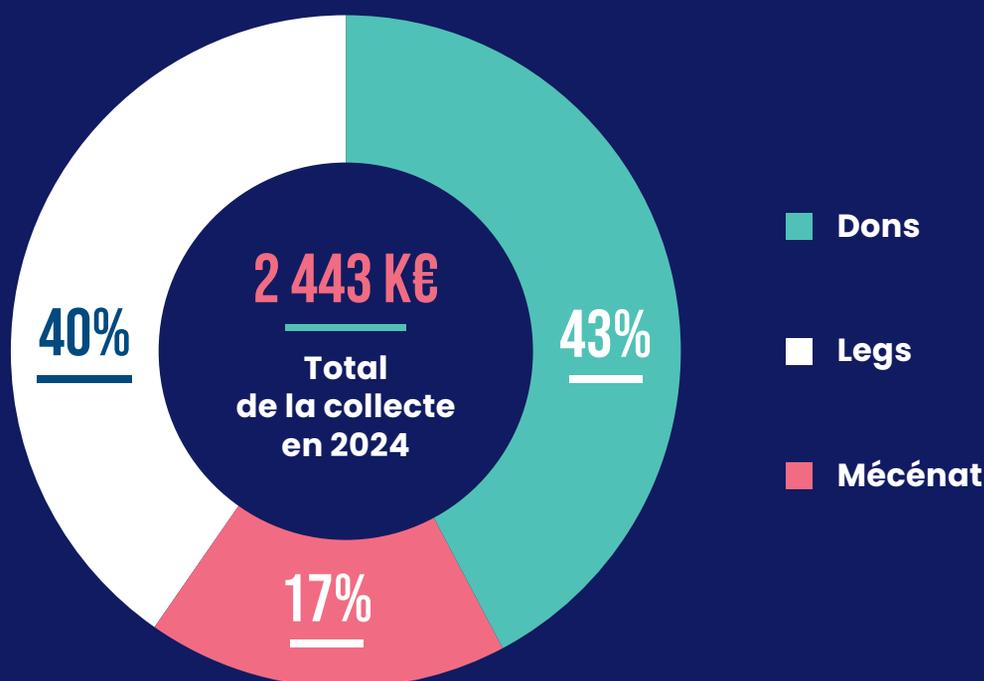
Toute l'équipe de la Fondation, son Directeur, et moi tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez témoignée en 2024.



Jean-Louis Bühl

**Président
de la Fondation Foch**

Chiffres clés de la collecte 2024



AFFECTATION DES DONS (DONS ET MÉCÉNAT)

En 2024, nous avons collecté 34% des dons affectés aux services/projets de l'Hôpital. Ces dons ont été alloués à des projets spécifiques conformément aux souhaits exprimés par les donateurs.

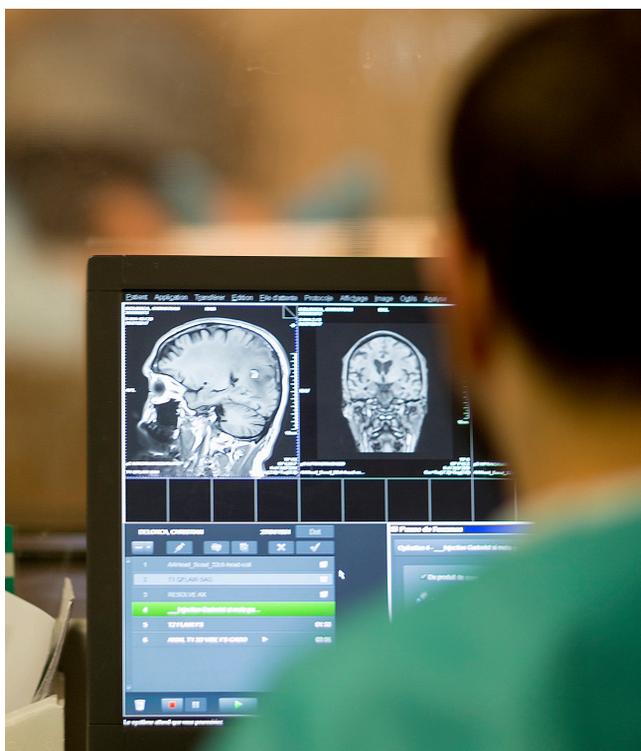
Les dons non affectés ou dons libres d'affectation représentent 66% de la collecte en 2024. La Fondation se réserve le droit de les utiliser selon les besoins et les priorités de l'Hôpital. Ces dons ont permis d'assurer la continuité de nos actions en dehors des projets ponctuels.

UNE STRATÉGIE RESPONSABLE :

Bénéficiant du label « Don en Confiance », sans discontinuité depuis 2016, la Fondation a obtenu en mai 2025 le renouvellement de l'agrément pour une durée de 3 ans, jusqu'à mai 2028, considérant qu'elle respecte les principes de la Charte et veille à la bonne utilisation des dons qu'elle reçoit.

Nos projets soutenus en 2024

Tout au long de l'année 2024, la Fondation a apporté son soutien grâce au concours de ses donateurs à des projets visant à améliorer le quotidien des patients et de médecins qui en prennent soin.



La Fondation des Gueules Cassées soutient le service de Neurochirurgie de l'Hôpital Foch

La Fondation Foch a été très heureuse de bénéficier une nouvelle fois du soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête/Fondation des Gueules Cassées, dans le cadre de leur appel à projets "Pathologie crânio-faciale traumatique".

Le conseil scientifique des Gueules Cassées, composé d'éminents médecins et scientifiques, a décidé de soutenir en 2024 deux projets novateurs pour le service de neurochirurgie de l'Hôpital Foch :

- L'acquisition d'un Module de Fluorescence, pour améliorer la visualisation des tumeurs.
- L'attribution d'une bourse pour le Dr Paul Brugerolles, afin de mener à bien un projet de recherche portant sur les tumeurs sino nasales malignes de la base du crâne.

La Fondation Foch est très heureuse de ce soutien et de cette collaboration pérenne, témoignant des liens historiques tissés entre nos deux institutions.

Création de l'Institut de la santé de la femme et de la fertilité

La santé des femmes est un véritable enjeu de santé publique depuis de nombreuses années : l'endométriose touche près de 10% des femmes et demeure souvent diagnostiquée tardivement, le cancer gynécologique peine encore à mobiliser les patientes dans les campagnes de dépistage et de prévention, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes, la ménopause est encore trop peu accompagnée.

Conscient de ces enjeux, l'Hôpital, sous la direction du Professeur Jean-Marc Ayoubi, chef du service de gynécologie-obstétrique et médecine de la reproduction, a créé un Institut de la santé de la Femme et de la Fertilité. Ce centre multidisciplinaire et novateur, financé en grande partie par la Fondation, rassemblera dans un seul et même lieu les expertises cliniques, scientifiques et technologiques les plus avancées dans tous ces domaines, via des programmes de recherche clinique et des parcours de soins spécialisés innovants et facilités.



Rénovation du service de médecine nucléaire



Le Conseil d'Administration de la Fondation a décidé d'apporter, avec le concours de ses donateurs, testateurs et mécènes, son soutien pour rénover le service de médecine nucléaire de l'Hôpital dirigé par le Dr Léa Turpin. Ce service de pointe souhaite créer un secteur de radiothérapie interne vectorisée, destiné notamment au traitement du cancer métastatique de la prostate. Cette thérapie innovante ouvrirait un vaste champ des possibles pour tous les types de cancers.

Les ressources de la Fondation Foch proviennent :

o De son patrimoine :

au patrimoine immobilier s'ajoutent des placements de trésorerie qui procurent des produits financiers ; ce patrimoine a pu être constitué grâce à la générosité des personnes physiques et morales et à la saine gestion conduite depuis sa création par la Fondation.

o De dons, legs, assurances vie et mécénat d'entreprise :

par différents canaux de communication, la Fondation fait connaître les projets de l'Hôpital en-cours et à venir. Les appels à dons sont réalisés via des mailings, outil de communication sur la vie de la Fondation et les projets et travaux réalisés pour l'Hôpital qu'elle soutient. C'est à travers les témoignages des médecins, des équipes soignantes, des patients, que la Fondation rend compte de ce que la générosité des donateurs permet de réaliser. Les ressources issues de la générosité proviennent aussi de contrats d'assurance-vie et de legs reçus sans droits de mutation car la Fondation Hôpital Foch est Reconnue d'Utilité Publique.

Les ressources sont employées :

o À la gestion du patrimoine de la Fondation :

o Aux missions sociales :

soutien des investissements et des missions de l'Hôpital, financement de la recherche médicale, actions humanitaires et aides à d'autres œuvres,

o À la recherche de fonds

Reversements 2024

Toutes les données financières présentées dans ce document sont extraites de nos comptes annuels 2024, certifiés par notre Commissaire aux Comptes et approuvés par notre Conseil d'Administration. Les comptes sont disponibles sur notre site internet ou sur demande.

La reconnaissance national du "Don en Confiance"

La Fondation a obtenu depuis 2016 la reconnaissance du Don en Confiance, qui atteste de la déontologie de la Fondation auprès des donateurs et mécènes.

Le Don en Confiance est un organisme national de contrôle d'associations et de Fondations faisant appel aux dons. Il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité publique basée sur des principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et de désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. Le respect des règles de déontologie contenues dans la Charte du Don en Confiance détermine l'octroi de la reconnaissance du « Don en Confiance » aux organisations qui en font la demande. Le renouvellement du label se fonde sur le contrôle annuel continu et indépendant de la Fondation Hôpital Foch.

Ce label a ainsi été renouvelé en 2022 et 2025. Il atteste que la Fondation respecte les 4 grands principes du Don en Confiance :

- o **Gestion désintéressée**
- o **Rigueur de la gestion des dons, des personnes physiques et morales**
- o **Qualité de la communication auprès des donateurs et actions de collecte de fonds**
- o **Transparence financière**

Comptes annuels 2024

BILAN SIMPLIFIÉ	2024	2023
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	1 656 €	1 656 €
Immobilisations corporelles	10 161 128 €	10 332 531 €
Biens reçus par legs /dons destinés à être cédés	1 395 000 €	1 395 000 €
Total Actif immobilisé	11 557 784 €	11 729 187 €
Immobilisations financières	49 048 €	48 061 €
TOTAL I ACTIF IMMOBILISÉ	11 606 832 €	11 777 248 €
CRÉANCES		
Créances clients, reçues par legs ou donations	133 880 €	9 772 €
Valeurs mobilières de placement	11 752 615 €	11 760 774 €
Disponibilités	4 474 047 €	4 351 573 €
Charges constatées d'avance	5 681 €	5 354 €
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	16 366 223 €	16 127 473 €
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	27 973 055 €	27 904 721 €

LE BILAN

L'actif immobilisé correspond au patrimoine immobilier de la Fondation, ou plus précisément à l'ensemble de son patrimoine mis à disposition de l'Hôpital sous forme de « commodat » ou prêt d'usage à titre gratuit. Le montant des legs reste constant car il s'agit de biens liés à des procédures qui seront soldées en 2025 pour la majorité.

L'actif circulant correspond majoritairement au patrimoine financier de la Fondation.

Au niveau du passif, les engagements reçus hors bilan concernent principalement les legs et autres libéralités en-cours. Les fonds dédiés correspondent à des ressources non encore utilisées et qui le seront conformément aux projets validés en CA de la Fondation.

Les « autres dettes » augmentent car constituées en partie d'un montant de 0.8 M€ lié au legs générant des loyers immobiliers depuis 2004, auxquels s'ajoutent des intérêts au taux d'intérêt légal.

BILAN SIMPLIFIÉ	2024	2023
PASSIF		
Fonds propres	5 110 815 €	5 110 815 €
Ecarts de réévaluation	469 788 €	469 788 €
Réserves	15 299 219 €	15 299 219 €
Report à nouveau	2 277 840 €	3 485 594 €
Résultat de l'exercice	254 289 €	-1 207 754 €
TOTAL I SITUATION NETTE	23 411 951 €	23 157 662 €
Fonds reportés liés aux legs ou donations	1 308 254 €	1 191 661 €
Fonds dédiés	362 961 €	706 077 €
Provisions	204 746 €	211 179 €
TOTAL II FONDS ET PROVISIONS	1 875 961 €	2 108 917 €
Emprunts et dettes auprès d'établissement de crédit	1 232 184 €	1 352 397 €
Emprunts et dettes financières diverses	418 620 €	403 635 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 852 €	84 973 €
Dettes fiscales et sociales	104 998 €	115 164 €
Autres dettes	852 489 €	681 973 €
TOTAL III EMPRUNTS ET DETTES	2 685 143 €	2 638 142 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	27 973 055 €	27 904 721 €

Compte de Résultat Annuel par Origine et par Destination (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET PAR DESTINATION	2024		2023	
	TOTAL	dont lié à la générosité du public	TOTAL	dont lié à la générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 039 715 €	1 039 715 €	1 001 238 €	1 001 238 €
Mécénats	423 465 €	423 465 €	665 966 €	665 966 €
Legs, donations et assurances-vie	980 060 €	980 060 €	3 732 312 €	3 732 312 €
Autres produits liés à la générosité du public	1 349 627 €	1 349 627 €	1 233 023 €	1 233 023 €
TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 792 867 €	3 792 867 €	6 632 539 €	6 632 539 €
Autres produits non liés à la générosité du public	43 413 €		53 471 €	
Reprises sur provisions et dépréciations	784 €	784 €	47 877 €	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	575 864 €	575 864 €	174 831 €	174 831 €
TOTAL PRODUITS	4 412 928 €	4 369 515 €	6 908 718 €	6 807 370 €
CHARGES PAR DESTINATION				
Aides financières à l'Association Hôpital Foch	2 425 953 €	2 425 953 €	5 972 111 €	5 972 111 €
Actions réalisées par la Fondation	57 690 €	57 690 €	46 298 €	46 289 €
Frais de recherche de fonds	935 048 €	935 048 €	867 630 €	867 630 €
Frais de fonctionnement	507 199 €	187 921 €	556 665 €	246 126 €
Dotations aux provisions et dépréciations			80 451 €	80 451 €
Reports en fonds dédiés de l'exercice	232 749 €	232 749 €	593 319 €	593 319 €
TOTAL CHARGES	4 158 639 €	3 839 361 €	8 116 474 €	7 805 935 €
EXCEDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	254 289 €	530 154 €	-1 207 756 €	-998 565 €

Notre modèle est constitué de 3 types de ressources d'un total de 3,9 M€ en 2024 :

les dons de l'exercice liés à la générosité du public pour 2,4 M€, la perception de loyers immobiliers issus d'un legs datant de 1985 - couvrant une période de 50 ans- et les ressources financières pour un total de 1,5 M€.

Les ressources liées à la recherche de fonds de la Fondation ont baissé de 3 M€ en 2024 par rapport à 2023 qui avait été un exercice exceptionnel en termes de legs. Toutefois, les dons manuels ont légèrement progressé, ce qui indique une base fidèle de donateurs. Le mécénat a diminué de 36% en raison d'un donateur unique pour l'acquisition d'une IRM de pointe ces 2 derniers exercices.

En 2024, on peut noter une nette amélioration de la performance financière par une optimisation des placements VMP sur des produits sécurisés

Les loyers immobiliers permettent de couvrir de l'ordre de 70% du montant de nos frais généraux (hors dotations aux amortissements).

Les emplois continuent à diminuer pour le poste « achats et de charges externes » (-6% par rapport 2023) en raison de la renégociation de contrats de prestataires, voire de la diminution de la sous-traitance lors de la collecte de fonds et de l'organisation d'évènements.

Les salaires et charges sociales ont progressé avec l'arrivée d'une nouvelle salariée -partie fin 2024-, portant l'effectif de la Fondation à 7 salariés, à savoir 3 cadres et 4 employés et un départ en congé de maternité.

Le poste « report en fonds dédiés » est revenu à la normale, certains fonds étant perçus en fin d'exercice et reversés l'année suivante à l'Hôpital.

Enfin, **l'aide financière apportée à l'Hôpital** a été moins exceptionnelle qu'en 2023 mais s'élève à 2,4 M€ en 2024.

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés) :

cette rubrique est un compteur des ressources liées à la générosité du public reportées d'une année sur l'autre. Au 01/01 2024, le report était de 0,4 M€ duquel est déduit l'excédent de 2024

Le compte de résultat par origine et par destination

permet de constater que 98% des produits sont liés à la générosité du public. En 2024, les emplois -hors reports en fonds dédiés- ont été consacrés à 69% à soutenir l'Hôpital, 26% destinés à au frais de recherche de fonds et 5% aux frais de fonctionnement.

Total ressources Fondation en 2024 : 4,4 M dont 100% d'origine privée et 98% issus directement de la générosité du public

Total des ressources employées en 2024 : 4,2 M dont 58% versés à l'Hôpital Foch.

Les comptes 2024 et le rapport du Commissaire aux Comptes, dans leur version intégrale, sont disponibles sur : www.fondation-foch.com

Note relative aux réserves figurant au bilan de la Fondation

(résumé de la note de mai 2023)

Selon les dispositions statutaires, la Fondation s'engage à maintenir un niveau de réserves à hauteur de 13 M€ pour les raisons suivantes :

- 1) Garantir un emprunt pour l'Hôpital à hauteur de 3 M€.
- 2) Une réserve liée aux risques relatifs à la collecte en raison d'un engagement de 2 M€/an de versement à l'Hôpital.
- 3) La mission patrimoniale de la Fondation : l'ilot urbain occupé par l'Hôpital justifie l'acquisition de maisons environnantes. Trois acquisitions ont été effectuées ces dernières années.

Le montant et la composition des réserves actuelles correspondent au montant des avoirs réellement disponibles en fin d'exercice.



Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

**FONDATION MEDICALE FRANCO-AMERICAINE
MONT VALERIEN - Fondation Maréchal Foch**
40, rue Worth
92150 Suresnes

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

FLORENCE PESTIE

Signature numérique de

FLORENCE PESTIE

Date : 2025.06.17 14:34:31 +02'00'

Florence Pestie

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.



Fondation Foch
40 rue Worth - 92150 Suresnes
www.fondation-foch.org